



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 17 décembre 2013

Compte rendu affiché le : 24 décembre 2013

Date de la convocation : 11 décembre 2013

Nombre de délégués : 33

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Présents : 17

Votants : 17

Votants : 17

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon B, Tardy F, Lornage F, Boudier J P

CCFL : Séon M, Rousset L,

CCHL: Larue M F, Villard P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Piot M, Pallandre A, Laval D, Mme Bussière L, Barcet A

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Louat R, A Philippon, Moralès P, Gonon P, Bouchut O, Rousset E, Vincent G

N° 453 : Indemnité du percepteur pour l'année 2013

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le courrier de Mme FAVARD, Trésorier à Saint Galmier qui sollicite le syndicat pour le versement de l'indemnité de conseil 2013.

Cette indemnité s'élève à un montant maximum net de 401.89 €, soit un brut de 440.93 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent Monsieur le Président à verser cette indemnité à Mme FAVARD

Copie conforme au registre.

Fait à Saint Galmier

Le 17 décembre 2013

Le Président
Jean Yves Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20131217-453-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2013